



APERCU GENERAL DES INDICATEURS DU RENFORCEMENT DES CAPACITES STATISTIQUES ETABLIS DANS LE CADRE DE PARIS21

1. En mai 2001, PARIS21 a constitué un Groupe d'étude sur les indicateurs du renforcement des capacités statistiques qu'il a chargé d'élaborer des indicateurs permettant de suivre les progrès accomplis par chaque pays dans la voie de l'amélioration de ses capacités statistiques. Les paragraphes qui suivent résument les grandes lignes du rapport final¹ remis par le Groupe d'étude au Consortium PARIS21 à sa réunion d'octobre 2002.
2. La mise au point d'indicateurs n'est pas tâche aisée, ni rapide, mais l'importance qu'il y a à assurer un suivi des évolutions intervenant dans le domaine statistique a décuplé le zèle du Groupe d'étude. Il a fallu dériver les indicateurs des complexes procédures statistiques appliquées par tout un éventail d'organismes producteurs de données, qui plus est différent d'un pays à l'autre. Elaborer des indicateurs du renforcement des capacités statistiques a obligé à cibler les variables en rapport avec la production de statistiques tout en s'assurant qu'il était raisonnablement possible d'obtenir les informations correspondantes sans que leur fourniture représente une charge excessive. Les indicateurs retenus devaient donc être tout à la fois concis et faciles à construire. Ils devaient donner une vue d'ensemble de la situation ce qui impliquait d'en limiter le nombre. En même temps, ils devaient fournir une image suffisamment représentative des conditions statistiques pour permettre des comparaisons entre séries. Ils devaient en outre rendre compte des évolutions intervenant au fil du temps. Enfin, par souci de comparabilité internationale, ils devaient être les mêmes pour tous les pays et pouvoir être communiqués à l'ensemble de la communauté internationale.
3. Le Groupe d'étude s'est d'abord attaché à se mettre d'accord sur ce que recouvre les notions de capacités statistiques et de renforcement de ces dernières. Il s'est largement appuyé à cet effet sur la riche documentation statistique existante, sur l'examen de l'expérience accumulée par ses membres en matière de renforcement des capacités statistiques et sur des consultations avec les organismes donneurs. Un séminaire a aussi été organisé en avril 2002 au FMI pour recueillir l'avis des dirigeants de 20 pays dont l'expérience pouvait se révéler précieuse dans ce domaine. Le Groupe d'étude s'est réuni à trois reprises (en mai et septembre 2001 et en avril 2002) et n'a pas ménagé ses efforts entre ses réunions ; il a recruté trois consultants internationaux renommés pour l'aider à identifier et tester les indicateurs.

Les indicateurs du renforcement des capacités statistiques

4. A l'issue de ce processus ont été retenus 16 indicateurs quantitatifs et 18 indicateurs qualitatifs du renforcement des capacités statistiques (RCS).
5. Les indicateurs *quantitatifs* renvoient aux ressources (budget annuel, financé au moyen d'apports aussi bien intérieurs qu'extérieurs, personnel et équipements), aux sources de données (enquêtes et sources administratives) et aux produits statistiques. Les indicateurs relatifs aux ressources sont censés montrer le degré d'accès aux financements, qu'ils proviennent des pouvoirs publics ou de donneurs extérieurs, aux sources de données et aux ressources humaines. Ils rendent compte du rapport de force face aux utilisations concurrentes de ressources par ailleurs très prisées et de l'aptitude à exploiter ces dernières de façon performante dans le procès de production. Ces indicateurs quantitatifs donnent une idée approximative de la profondeur et de l'ampleur des activités statistiques.

1. http://www.paris21.org/htm/task/scbi/scbifnlrpt_fr.pdf

6. Leur utilité est toutefois limitée dans la mesure où il n'existe pas d'échelle au regard de laquelle porter un jugement sur les valeurs obtenues pour ces indicateurs. En outre, les indicateurs relatifs aux produits ne constituent pas des témoins d'efficacité car ils ne permettent pas de savoir si les statistiques produites sont réellement utilisées. De même, les indicateurs relatifs aux ressources ne sont pas des mesures d'efficience car il est malaisé de relier le montant des ressources aux diverses caractéristiques requises des produits statistiques. Les indicateurs quantitatifs doivent être appréciés au regard du contexte dans lequel s'inscrivent les activités statistiques, tel qu'il ressort des indicateurs qualitatifs, lesquels fournissent une mesure plus précise de l'efficience et de l'efficacité de la production statistique.

7. Les indicateurs *qualitatifs* fournissent un aperçu plus général de l'environnement statistique, du processus statistique et de la mesure dans laquelle les produits statistiques répondent aux besoins des utilisateurs. Ils aident à déterminer si (1) l'environnement juridique et institutionnel facilite la production de statistiques, (2) les ressources sont suffisantes et les activités organisées de manière à promouvoir la productivité, (3) l'environnement culturel est propice à un travail de qualité, (4) l'intégrité et le professionnalisme sont protégés et des mesures sont en place pour garantir la transparence (5) les procédures statistiques essentielles sont conformes aux impératifs méthodologiques et les données d'entrée disponibles et les techniques utilisées sont satisfaisantes, (6) des mesures ont été prises pour préserver la pertinence des produits, et (7) les caractéristiques des statistiques produites répondent aux besoins des utilisateurs. Chaque indicateur est évalué sur une échelle en quatre niveaux, dans laquelle le niveau 4 indique un très bon stade de développement des activités statistiques, le niveau 3 un relativement bon stade de développement, le niveau 2 correspond aux activités en cours de développement mais présentant encore de nombreuses déficiences et le niveau 1 aux activités insuffisamment développées. Les critères d'évaluation ont été conçus de telle manière que les niveaux 3 et 4 recouvrent des activités ne nécessitant aucun soutien extérieur.

Calcul des indicateurs du RCS

8. Les indicateurs résultent d'un questionnaire que doivent remplir les producteurs de données. Ce questionnaire se compose d'un tableau où sont énumérés les indicateurs et d'instructions concernant les informations à fournir. Le tableau a été conçu pour servir d'instrument à la fois de collecte et de diffusion, avec un minimum d'intervention entre ces deux opérations.

9. Les indicateurs peuvent être établis à des fins de gestion interne aussi bien que de comparaison internationale. S'ils veulent s'en servir comme d'un outil de gestion, les producteurs peuvent appliquer les indicateurs quantitatifs à l'organisme producteur de données considéré et les indicateurs qualitatifs aux données qui les intéressent. Ils pourront ainsi se faire une idée générale de la capacité de cet organisme de produire les statistiques en question.

10. Pour permettre des comparaisons internationales, les indicateurs doivent être les mêmes pour tous les pays ; trois niveaux d'évaluation ont été retenus à cet effet. Au premier niveau, celui des *indicateurs relatifs à l'ensemble du système*, il s'agit de recenser les statistiques produites dans un pays, avec l'année de référence utilisée et l'organisme qui les produit. Au deuxième niveau, celui des *indicateurs relatifs aux organismes*, on applique les indicateurs quantitatifs à chacun des organismes établissant les statistiques du PIB, de la population ainsi que des revenus et dépenses des ménages, et au troisième niveau, celui des *indicateurs relatifs aux données*, on applique les indicateurs qualitatifs aux données concernant le PIB, la population ainsi que les revenus et dépenses des ménages.

11. Il est suggéré de prévoir une phase d'expérimentation afin de laisser le temps aux producteurs de données de se familiariser avec les indicateurs et à PARIS21 de promouvoir les indicateurs auprès de l'organisme chargé de la coordination des activités statistiques dans chaque pays, et de permettre l'affinement des indicateurs grâce aux premiers enseignements tirés de leur application.

Notes de conclusion

12. Bien qu'ils soient applicables à des pays se situant à n'importe quel stade de développement statistique, les indicateurs du RCS seront vraisemblablement particulièrement utiles aux pays « confrontés à des problèmes statistiques », c'est-à-dire dont les systèmes statistiques ne sont pas viables au vu du large recours qu'ils font à l'aide extérieure.

13. Du fait qu'ils fournissent un instantané de la situation statistique de ces pays, les indicateurs du RCS devraient les aider à déterminer les points forts et les points faibles de leur système, à se fixer des objectifs précis et à assurer un suivi des activités lancées pour atteindre ces objectifs.

14. Les indicateurs du RCS peuvent aussi faciliter la communication et la coordination entre les organismes d'assistance technique. En tant qu'étalon commun des besoins sur le plan des capacités statistiques, ils peuvent aider à mieux apprécier la situation statistique des pays, constituer un moyen de partage systématique des résultats obtenus et permettre des comparaisons internationales des progrès accomplis dans la voie du renforcement des capacités statistiques. Du fait qu'ils facilitent le suivi du développement statistique au fil du temps, ils représentent en outre pour la communauté des donateurs un instrument de plus pour rendre des comptes sur son assistance technique.

15. Les indicateurs du RCS peuvent être considérés comme un premier pas prometteur vers l'instauration d'un climat dans lequel l'information statistique deviendra un fondement essentiel des politiques nationales et de la bonne gouvernance.

16. Le rapport final du Groupe d'étude sur les indicateurs du renforcement des capacités statistiques, y compris le questionnaire et les critères d'évaluation des indicateurs relatifs aux données, est accessible à l'adresse http://www.paris21.org/htm/TT_Indicators.htm.